

L'ajournement

En ce moment, l'un des problèmes, c'est qu'en dépendant de l'argent pour les logements, nous n'obtenons pas nécessairement les avantages locaux que nous souhaiterions et que nous croyons possibles. Il est toutefois important de reconnaître que la responsabilité du MAINC à l'égard du logement sur les réserves s'est traduite par un engagement qui a augmenté de 34 p. 100 au cours des cinq dernières années, passant de 102,7 millions à 137,8 millions de dollars. Au cours du présent exercice financier, le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien a prévu, dans son budget, le versement de 300 millions de dollars en contributions directes aux gouvernements des premières nations. De plus, il fournira environ 127 millions de dollars de garanties pour les logements sur les réserves, et la SCHL investira, cette année, 100 millions de dollars dans ces logements.

Par ailleurs, 91 p. 100 des logements sur les réserves ont l'eau courante, et 70 p. 100 des habitations actuelles

sur les réserves ont été construites ou rénovées au cours des dix dernières années.

Comme nous l'avons dit, il y avait beaucoup à faire, et le ministère a entrepris une étude importante sur les besoins en logement. Il a tenu de vastes consultations auprès des premières nations. Le gouvernement a dépensé environ 2,5 millions de dollars pour ces consultations et tenu plus de 250 réunions avec les représentants de différents groupes des premières nations.

Le président suppléant (M. Paproski): Conformément au paragraphe 38(5) du Règlement, la motion portant que la Chambre s'ajourne est maintenant réputée adoptée. La Chambre demeure donc ajournée jusqu'à demain, à 10 heures, conformément au paragraphe 24(1) du Règlement.

(La séance est levée à 18 h 31.)
